

Négociations salariales 2016 : La CFDT signe l'accord

La CFDT a acté les derniers points gagnés lors de la réunion de négociation du mercredi 16 mars

Personnel ETAM (Employés, Techniciens, Agents de maîtrise) :

- ⇒ **Augmentation Générale uniforme** annuelle de 275 euros, soit 21.15 par mois **sur 13 mois**, applicable rétroactivement au 1^{er} janvier ;
- ⇒ **Augmentation Individuelle** de 1,3 % en un seul train au 1^{er} avril.
- ⇒ **Revalorisation prix du point** + part fixe : + 1% au 1^{er} janvier.
- ⇒ **Poursuite de la revalorisation de la prime d'équipe 2X8** avec + 2 % au 1^{er} janvier 2016 (soit environ 4 euros par mois).
- ⇒ **Garantie d'augmentation pluriannuelle (GAP)** : 3% sur la période 2013/2014/2015 versée le 1^{er} janvier 2016.
- ⇒ **Valeur « plancher » du 13^{ème} mois** à 1.65 fois le salaire mini société pour les niveaux I à IV : 400 salariés concernés (y compris les apprentis).
- ⇒ **Valeur « plancher » du 13^{ème} mois** à 3400 euros pour les niveaux V : 1 385 salariés concernés.

Personnel CADRE et Niveau VI :

- ⇒ **AI 2 %** au 1^{er} janvier (dont 0.15 % consacré à l'évolution de carrière des ingénieurs, cadres et niveau VI) ; avec budgets séparés entre cadres et techniciens niveau VI.
- ⇒ Il y aura en 2016 **un nombre minimal d'AI garanti** (soit environ 96% de la population cadres et niveau VI) et **d'un montant minimal d'AI supérieur (ou égal) à 1%**.
- ⇒ La valeur plancher du 13^{ème} mois est portée à 3850 euros : 2430 salariés concernés.
- ⇒ Une garantie pluriannuelle (sur 3 ans : 2013/2014/2015) de 3 % versée en en janvier 2016.

Pour tous :

- ⇒ Le remboursement du « Pass Navigo » est porté à 60% (au lieu de 50)
- ⇒ Le Chèque Emploi Service Universel (CESU) pour handicapé (salarié, conjoint ou enfant) est porté à 1300 euros par an (au lieu de 1200 euros actuellement).



L'analyse de la CFDT

Il est important de rappeler que ces négociations se sont encore déroulées avec un cadrage groupe et un calendrier très serrés imposés par la direction. Cependant, ce **projet d'accord contient des mesures d'un niveau bien supérieur aux mesures unilatérales appliquées l'année dernière.**

En privilégiant le **dialogue et des arguments cohérents**, la CFDT a le sentiment d'avoir fait entendre une partie non négligeable de ses demandes : **nous avons négocié un compromis** comportant de nouvelles avancées.

Pour les ETAM :

- Les AI sont avancées en avril en un seul train (au lieu de juin et septembre antérieurement). **Avec l'objectif (partagé) de le ramener à janvier dans les négociations prochaines.** Cela a un coût certain pour Snecma.
- AG en augmentation uniforme : cette mesure impacte 100% des non-cadres et plus particulièrement les bas salaires.
- Revalorisation du prix du point : cela augmente les minis société et a un impact positif sur le montant de la prime d'ancienneté (qui est calculée sur le nombre de points multiplié par son prix).
- La politique de revalorisation de la prime d'équipe 2X8 se poursuit avec une augmentation de 2% (environ 4 euros/mois)

Pour les cadres et niveau VI :

- 0.15% du budget sera consacré aux promotions. Par cette mesure, l'évolution salariale hors promotion qui s'élève à 1,85% est préservée.

C'est une nouveauté, cette année l'accord ne prévoit pas de budget spécifique pour l'intégration des jeunes embauchés. La CFDT a obtenu que les engagements pour les jeunes cadres embauchés en 2013 et 2014 soient tenus. Nous serons très vigilants sur ce point.

La CFDT a demandé une harmonisation des indemnités de frais de mission avec la prise en compte des temps d'attente (enregistrements aéroports, escales...) La direction s'est engagée à traiter ce point rapidement.

Pour la suite, Il faut que nous arrivions à faire passer le message à la direction que nous comptons sur plus de reconnaissance en termes d'évolution salariale pour réussir les objectifs qu'elle nous a fixés. Aujourd'hui à la CFDT sans présumer des autres sections, nous pensons qu'il nous faut adapter nos modes d'action pour convaincre tout en étant conscients des enjeux et dans le respect de notre outil de travail et de nos valeurs.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour vous faire entendre et porter nos revendications.

Nous tenons à remercier les salariés qui nous apportent leur soutien et toutes celles et ceux qui participent à la vie des sections et des instances représentatives du personnel.



<http://www.cfdt-villaroche.fr>

